

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 décembre 2013  
(convocation du 9 décembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Décembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAUZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10 h 05  
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10 h 05  
M. BRON Jean-Charles à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 15  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 30  
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 15  
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 00  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 05 et à partir de 12 h 15  
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 05  
M. SOUBABERE Pierre à M. TURON Jean-Pierre  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANÇOIS Béatrice  
M. AMBRY Stéphane à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00  
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre à partir de 11 h 10  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Claude à partir de 11 h

M. BOUSQUET Ludovic à CAZENAVE Charles à partir de 12 h 20  
Mme BREZILLON Anne à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 12 h 15  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan  
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 10 h 10  
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 00  
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard  
M. EGRON Jean-François à M. MADRELLE Nicolas jusqu'à 10 h 05  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 25  
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck  
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude  
M. MOGA Alain à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 25  
M. PAILLART Vincent à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques  
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 15  
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël jusqu'à 10 h 20

### EXCUSES :

Mme HAYE Isabelle

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Congrès et Expositions de Bordeaux - European Defence Meetings (EDM) et  
Aérosolutions 2013 - 13 et 14 novembre 2013 - Subvention de la Communauté  
urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Congrès et Expositions de Bordeaux organise les 13 et 14 novembre 2013 au Parc des expositions de Bordeaux la tenue simultanée de deux conventions d'affaires, EDM (European Defence meetings) et Aérosolutions.

Pour rappel, la première édition du salon EDM a eu lieu en 2011, regroupant au niveau national et international de nombreuses entreprises qui s'illustrent dans le domaine de la sous-traitance industrielle pour la défense aéronautique, navale et terrestre.

Quant à la première édition du salon Aérosolutions, elle a eu lieu les 27 et 28 novembre 2007 au Palais des Congrès de Bordeaux-Lac. L'objectif de cette manifestation était de favoriser les contacts commerciaux entre les différents partenaires dans le domaine de la sous traitance ASD dans le domaine civil.

Depuis deux ans, les marchés de l'aéronautique et de la défense ont suivi des évolutions différentes mais restent étroitement liés par la migration des technologies de la défense vers le civil.

Ainsi, face à un marché moins porteur et une activité aéronautique civile en progression, il apparaît important de proposer un rendez-vous en Aquitaine tous les deux ans proposant la tenue simultanée des deux conventions d'affaires, Aérosolutions et EDM.

La filière ASD représente sur la CUB une activité de tout premier plan pour notre métropole au travers de plus de 300 entreprises liées à la filière, ce qui représente 20 000 emplois dont 10 000 chez les plus gros donneurs d'ordre.

Il est à constater que le tissu industriel au niveau régional et sur notre territoire Aquitain est dense, diversifié et largement internationalisé. De nombreuses entreprises s'illustrent que ce soit dans le domaine de la sous traitance civile ou militaire.

## **I - Positionnement de la manifestation European Defence Meetings et Aérosolutions :**

● **European Defence Meetings** devient le carrefour de rencontres Business to Business pour les secteurs de la sous-traitance des activités de défense aérienne, navale et terrestre. En alternance avec EUROSATORY, tous les deux ans, les années impaires, EDM se positionne comme le rendez-vous pour le « sourcing » (permet d'identifier, de développer de nouveaux fournisseurs et en élargir le panel) et les contacts d'affaires, EUROSATORY restant la vitrine internationale pour la promotion et la communication des filières concernées.

● **Aérosolutions** est une plateforme de rencontres et d'échanges Business to Business couvrant les secteurs Aéronautique et Spatial. Ce positionnement permet de garder une plateforme importante pour représenter les compétences de notre territoire communautaire en aéronautique mais également d'offrir une ouverture sur des marchés de diversification (spatial et défense).

**European Defence Meetings et Aérosolutions** sont des plateformes pluralistes d'échanges et de contacts d'affaires, à la fois concrètes et prospectives, en termes de technologies, matériaux et de savoir-faire. Ces conventions d'affaires sont un média nécessaire de positionnement pour les entreprises innovantes, à la recherche de diversification et de développement.

En valorisant les innovations, elles sont sources d'opportunités, de différenciation et de diversification pour les industriels aux compétences et savoirs-faire indispensables aux donneurs d'ordres de la défense, de l'aéronautique et du spatial.

## **II - Les cibles de la manifestation :**

**Les exposants :** Ce sont des fournisseurs et sous-traitants souhaitant promouvoir leurs compétences, produits ou services dans les secteurs suivants :

- La production : essais, mesures, contrôles, tests, électronique, électricité, énergie, ingénierie, bureaux d'études, instrumentalisation, laser, matériaux composites, mécanique, optique, optronique, outillage, robotique, plasturgie, etc.
- La maintenance – aéronautique – terrestre – navale, outils de production, etc.
- Les services – documentation, environnement, formation, information et prospective, informatique, software, logistique et méthodes de gestion, qualité sécurité, etc....

**Les visiteurs :** Pour la plupart des donneurs d'ordres – venant à la rencontre de potentiels fournisseurs et partenaires industriels. Il s'agit de responsables intervenant dans les achats, la sous-traitance, la technique, la R&D, la production, etc.

## **II - La structuration de l'offre :**

Les deux conventions s'articulent autour de quatre pôles :

- Les rendez-vous d'affaires : les constructeurs, équipementiers, réseaux de sous-traitance sont mis en relation directe à l'occasion d'entretiens individuels préprogrammés et ciblés.

- Les ateliers □ Produits et technologies : les sous-traitants pourront animer des ateliers afin de présenter leur savoir-faire et leurs innovations.

- Les sessions thématiques : des experts, des institutions pourront discuter et présenter des enjeux et thèmes du moment. Chaque session dure entre 30 et 45 minutes.

- les ateliers « Do Business With » : des grands donneurs d'ordre viendront présenter aux sous traitants les procédures à suivre pour travailler avec leur société ainsi que les tendances actuelles et futures du marché.

#### **IV - Les objectifs du colloque European Meetings et Aérosolutions :**

Pour les entreprises :

- Favoriser les interactions et la concertation entre entreprises pour de la coopération technologique et la mise de commun de projets industriels,
- Porter l'innovation comme moteur de croissance au service des industriels,
- Accompagner la mutation du tissu industriel de la défense,
- Rapprocher les acteurs civils (sous-traitant) et militaires (donneurs d'ordres) : décloisonner les clients militaires et les opérateurs économiques pour générer de nouvelles synergies.

Pour l'agglomération bordelaise :

- Valoriser le tissu industriel,
- Développer et ancrer l'identité défense et duale de l'industrie et de la recherche régionale,
- Conforter l'ambition de l'Aquitaine d'être partie prenante des programmes de défense à venir et d'affirmer son expertise aéronautique et spatiale,
- Contribuer au développement du tissu industriel régional (compétitivité internationale, gains de productivité, nouveaux marchés, transfert de technologie,.....).

#### **V - L'intérêt de la Communauté urbaine de Bordeaux :**

Ce salon regroupant European Defence Meetings et Aérosolutions s'inscrit dans le cadre de la promotion des filières industrielles de notre territoire, notamment la filière ASD. Il est donc important que la CUB y soit présente afin de capter les opportunités et les projets économiques qui peuvent en découler tout en offrant aux PME-PMI participantes la possibilité de nouer d'importants partenariats.

#### **VI - Le plan de financement :**

Le budget prévisionnel proposé pour l'organisation de cette manifestation s'élève à 350 000 € HT.

La Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 40 000 € HT pour l'organisation de cette convention d'affaires réunissant conjointement la manifestation EDM et Aérosolutions. Pour rappel, la participation de la CUB à la convention EDM (en 2011) et à la convention Aérosolutions (en 2007) a donné lieu au versement d'une subvention de 40 000 € HT pour chaque salon.

<b>EMPLOIS</b>	<b>Montant HT</b>	<b>RESSOURCES</b>	<b>Montant HT</b>
Installations générales	30 000,00	<b>Subventions :</b> - Conseil régional d'Aquitaine - CUB  Recettes inscription	80 000,00  40 000,00  230 000,00
Installations communes	15 000,00		
Services	15 000,00		
Communication visiteurs	41 000,00		
Communication exposants	4 000,00		
Internet	3 000,00		
Commercialisation	140 000,00		
Réceptions /Protocole	20 000,00		
Charges indirectes	7 000,00		
Administratif	75 000,00		
<b>TOTAL</b>	<b>350 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>350 000,00</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le règlement d'intervention sur le soutien aux manifestations à caractères économiques adopté par le Conseil de communauté du 25 mai 2012,

ENTENDU le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** la demande de subvention de la société Congrès et Expositions de Bordeaux à hauteur de 40 000 € HT pour l'organisation de la manifestation « European Defence Meetings » et « Aérosolutions » qui se déroulera les 13 et 14 novembre 2013 au Parc des Expositions de bordeaux est recevable dans la mesure où :

- Cette action s'inscrit dans l'axe « Industrie : Aéroparc, Chimie, Logistique » et plus particulièrement dans l'action 2.1 : Marketing industriel « Spécifier et promouvoir les filières industrielles de la métropole » du Schéma Métropolitain de Développement Economique,
- Ce colloque contribue à conforter l'animation de la filière aéronautique sur la CUB et à renforcer les liens entre les donneurs d'ordre et les PME locales.

## DECIDE

**Article 1** : d'attribuer une subvention de 40 000,00 € HT à la société par actions simplifiées Congrès et Expositions de Bordeaux pour le soutien à l'organisation de la manifestation « European Defence Meetings » et « Aérosolutions » qui se déroulera les 13 et 14 novembre 2013 au Parc des Expositions,

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire,

**Article 3** : la subvention précitée sera imputée sur le budget de l'exercice 2013 ; chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts et le groupe des élus Communistes et Républicains votent contre.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 décembre 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
9 JANVIER 2014

PUBLIÉ LE : 9 JANVIER 2014

M. JEAN-JACQUES BENOIT